

## Vie du village

Bloc note - Pêle-mêle



### Naissance :

Maxime BLONDIN est né le 2 août 2008 au foyer de Fabrice BLONDIN et de Manuella PINEAU.  
«Félicitations aux heureux parents de la part des membres du conseil»



### Mariage:

- Mr Couet Guillaume et Mlle Yasmina Evin se sont unis à Charentilly le 16 Août dernier.  
« Les membres du conseil leur présentent tous leurs vœux de bonheur »



Nous avons été tristes d'apprendre le décès de:

- Mr Benoît GUERCHE, fils de Monsieur et Madame Claude GUERCHE le 19 Août 2008.  
«Le conseil présente ses condoléances à la famille.»



### Vide grenier.

Nous vous rappelons que le vide grenier U.S.C/A.P.E.C se déroulera le dimanche 21 septembre 2008.



### 14 Juillet.

La retraite aux flambeaux organisée par l'association Culture Loisirs Échange (CLE) s'est très bien déroulée, le samedi 12 juillet.



### Assainissement.

L'épandage des boues s'est déroulé comme convenu semaine 32. La municipalité remercie les agriculteurs qui y ont participé.



## Commerce & Artisanat...

*Dans le cadre de la commission commerce et artisanat, nous voudrions recenser l'ensemble des professionnels présents sur la commune. A cet effet, nous souhaiterions que chaque professionnel nous envoie une présentation de leur société, avec les coordonnées complètes.*

*Par courrier ou Fax à la mairie ou par email :*

[mairie.charentilly@wanadoo.fr](mailto:mairie.charentilly@wanadoo.fr)



### Rentrée des classes

Tous les élèves seront accueillis à l'école le 2 septembre à 8h30.

Rappel:

- Les horaires de classes seront de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

### Garderie

- De 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h45

- Les parents souhaitant des informations sur le fonctionnement de la garderie peuvent contacter Mr Sébastien Guénand au 02 47 56 62 30.



**- Horaire des bus pour le ramassage scolaire du collège de Neuillé Pont Pierre:**

Départ sur la place de la mairie à 8h10 et retour à 17h45.  
Pour le Mercredi départ à 8h10 et retour à 13h05.



# Charentilly



## L'Echo du Conseil

Juillet - Août 2008

## INFOS PRATIQUES

La Mairie  
1 place Andrée Cousin  
37390 Charentilly

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56  
Email : [mairie.charentilly@wanadoo.fr](mailto:mairie.charentilly@wanadoo.fr)

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### **Horaires d'ouverture au public**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00  
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 21 JUILLET 2008 A 20 HEURES 30

## Vente de la maison 8, rue de l'Arche.

Compte tenu de la conjoncture actuellement défavorable dans l'immobilier, le prix de réserve de 160 000 € n'a pu être obtenu. Par conséquent, sur proposition de la Commission des finances, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ramener le prix de réserve à 155 000 €.

## Acquisition d'une partie de la parcelle de terre:

- appartenant à Madame Suzanne Parard, cadastrée AK 75.

Dans le cadre du projet école, l'acquisition de cette parcelle permettra à l'architecte de travailler sur l'ensemble du projet, y compris les futurs accès à l'école. Pour des besoins de sécurité et de commodité, la construction de la nouvelle école entraîne le déclassement d'une partie du chemin rural n° 9 sur une longueur d'environ 115 mètres. Il sera, par conséquent, nécessaire de détourner le chemin rural n° 9 dans le but d'assurer sa continuité. De plus, dévier le chemin rural du « Persil » à cet endroit assure au futur PLU l'ouverture vers le plateau à une éventuelle urbanisation. Madame Parard est d'accord pour céder à la commune une bande de terrain de 115 mètres environ de longueur sur une largeur de 13 mètres ainsi qu'une seconde bande de terrain de 30 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur en bordure de la rue des Mailleries, cette bande étant destinée dans l'avenir à l'aménagement de l'entrée du bourg. L'ensemble fait environ 1 600 mètres carrés et le prix entendu est de 5 € le mètre carré. Cette transaction ne pénalise pas le budget.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par un vote au scrutin secret, décide de l'acquisition de la parcelle appartenant à Madame Parard, au prix de 5 € le mètre carré. (pour : 10, contre : 4, certains conseillers considérant cette acquisition comme prématurée)

## Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage:

- construction de la nouvelle école.

Autorisation de lancement d'investigations préalables.

Le service « constructions publiques » de la Direction Départementale de l'Équipement a été consulté, afin d'aider le conseil municipal à mener à bien le projet « construction d'une nouvelle école ». Il propose une mission d'assistance à maître d'ouvrage (A.M.O.) pour un coût d'environ 25 000 €, allant jusqu'à l'aide au choix des entreprises en passant par le suivi des procédures, les demandes de subventions, au choix de l'architecte... Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'engager une mission de maîtrise d'ouvrage et autorise les investigations préalables aux travaux telles que relevés de géomètre et sondages de reconnaissances du sol...

## Modifications budgétaires.

Lors de la dernière Commission des Finances du jeudi 10 juillet les modifications d'inscriptions budgétaires, concernant le budget principal, le budget assainissement, le budget boulangerie, ont été validées.

## Demandes de subventions au Syndicat Intercommunal d'énergie électrique d'Indre et Loire au titre des exercices 2008 et 2009

(rue des Mailleries et rue de l'Espérance).

Dans le cadre des travaux d'éclairage public au droit des bâtiments construits par la société Touraine Logement, rue des Mailleries, trois points lumineux sont prévus être installés.

Ces travaux peuvent être financés par le Syndicat Intercommunal d'énergie électrique d'Indre et Loire (S.I.E.I.L.) à hauteur de 2 800 € au titre de l'exercice 2008.

La société E.T.D.E. « Les Grands Champs » à Chanceaux sur Choisille a été retenue pour un coût de 3 891,00 € HT soit 4 653,64 € TTC.

L'inscription faite au budget principal étant de 5 000 €, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide du S.I.E.I.L. pour ces travaux, exercice 2008.

Dans le cadre de l'enfouissement du réseau électrique, rue de l'Espérance, trois points lumineux sont prévus être installés. Ces travaux peuvent être financés par le S.I.E.I.L. à hauteur de 2 800 € au titre de l'exercice 2009. La société FORCLUM Val de Loire a présenté un devis pour un coût de 3 217,07 € HT soit 3847,62 € TTC. L'inscription faite au budget principal étant de 5 000 €, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de déposer auprès du S.I.E.I.L. la demande de subvention, exercice 2009.

## Formation des élus

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide que les élus (es) municipaux bénéficieront des séances de formation dispensées tout au long des exercices par la Maison des Maires d'Indre et Loire. Pour ce faire, à chaque formation initiée par la Maison des Maires, chaque élu se verra remettre une invitation. S'il désire participer, il ou elle devra retourner son inscription au secrétariat de la mairie qui l'acheminera à la Maison des Maires. Le Conseil municipal confirme donc l'inscription votée au budget principal le 18 février 2008 droit à la formation pour 100 € et note que la formation des élus (es) fait l'objet d'un débat annuel et d'une annexe aux comptes administratifs.

## Comptes-rendus des commissions

### Urbanisme – bâtiments du mercredi 3 juillet :

Un état d'avancement des travaux d'élaboration du PLU a été abordé lors de cette réunion :

Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable.

- Localisation, taille et phasage autour du projet école.
- Localisation des ou de la zone future artisanale.
- Projet touristique de l'hôtel.
- Encadrement des droits à bâtir de la zone UA.

La prochaine réunion est arrêtée au mardi 26 août à 20 heures 30. Tous les conseillers municipaux sont invités à participer au débat.

### Commerce et artisanat du lundi 7 juillet :

L'état des artisans commerçants présents sur la commune est porté à la connaissance de la commission, leur nombre s'élevant entre 30 et 35.

La commission pourrait envisager de convier ces personnes à une rencontre informelle.

### Finances du jeudi 10 juillet :

La commission a examiné le budget annexe boulangerie ainsi que les propositions se rapportant aux décisions modificatives budgétaires des budgets suivants : principal, assainissement, boulangerie. L'ensemble des emprunts long terme fera l'objet d'une étude notamment pour ce qui concerne les frais de remboursement anticipés.

Compte-tenu des travaux à venir qui feront suite aux études de mise à niveau de la

station d'épuration, le Conseil municipal est informé que des charges importantes devront être supportées par le budget assainissement.

Les commissions sont appelées à réfléchir aux dépenses qu'elles souhaitent engager en 2009.

## Cadre de vie – environnement du lundi 30 juin :

rapport M. Galopin

Maisons fleuries : la commission s'est déplacée et a choisi les lauréats.

Les thuyas formant la haie du nouveau cimetière souffrent de maladies. A plus ou moins long terme, leur remplacement est inéluctable. Le budget 2009 sera à établir.

Prochaine réunion le mardi 9 septembre à 20 h 30.

## Comptes-rendus des EPCI

La commission Cadre de Vie – Environnement de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles s'est réunie le jeudi 10 juillet.

L'état des lieux a été dressé par son président. Les sujets suivants ont été abordés :

- Collecte des ordures ménagères.
- Déchetteries.
- Espaces naturels sensibles.
- Le tourisme.
- Les animations scolaires.

En ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, la société SITA demande instamment, pour la sécurité de ses personnels et la conservation du matériel, que les haies des propriétés soient élaguées à l'aplomb de l'alignement des voies communales et des chemins ruraux.

Le domaine du Rouchoux est ouvert au public, il s'étend sur une surface de 40 hectares.

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles tient à disposition du public pour un coût de 3 € une plaquette des chemins de randonnées ; ces plaquettes sont aussi disponibles aux Offices du Tourisme de Langeais et de Château la Vallière.

## Questions diverses

\* L'affaissement de la tranchée eau potable, réalisée pour alimenter l'immeuble 2, rue des Mailleries est laissée à l'instruction de l'adjoint chargé de la voirie.

\* Les « prie-Dieu » qui ont été enlevés de l'église vont être remis en place.

\* Journée du Patrimoine des samedi et dimanche 20 et 21 septembre 2008 :

- L'église Saint Laurent sera ouverte au public de 9 heures à 18 heures 30.

- Le Manoir des Ligneriers, accueillera gratuitement, les visiteurs le samedi de 13 heures 30 à 18 heures 30, le dimanche de 10 heures 30 à 18 h 30, pour une visite des extérieurs et du pigeonnier.



Prochaine réunion du Conseil municipal le 15 Septembre 2008 à 20 heures 30, salle de la mairie.



*(Ce compte rendu ne se veut pas une copie du Procès Verbal officiel. Ce dernier est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie)*